

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Architecture](#)
4. [Etablissements scolaires](#)
5. École de rééducation des mutilés

## École de rééducation des mutilés

---

VILLE DE LORIENT

Lorient, le 6 Janvier 1916.

ECOLE DE RÉÉDUCATION

PROFESSIONNELLE

des

Mutilés de la Guerre

Madame.

À l'occasion du nouvel an, les mutilés de l'école professionnelle de Lorient, vous adresse, à vous et à votre famille les vœux les plus sincères. Mais vous remercions de tout cœur pour les bienfaits dont vous nous entourez, aussi Madame Bouligand, après avoir souffert sur les champs de bataille, et donner notre sang à la Patrie, il est doux de voir que de généreuse bienfaitrice vous ne laissez pas oublier ces terribles moments qui resteront à jamais gravés dans notre mémoire et au jour de la victoire qui est proche, toutes nos pensées vont vers vous.

Prenez Madame avec nos sympathies, nos sentiments respectueux

Les Mutilés de l'École Professionnelle de rééducation de Lorient

Le Parc    E. Maréchal    L. L.    Villi  
 Gorgeoux    P. Roges    Viglietti    S. Caradec    Le Blévec  
 L. Gallier    Bourso    Mainguene    Plury  
 M. Bactouas    le Vaillant    Jossec    Guillo-Mathurin  
 Le Gyl  
 L. Bellay  
 L. Boyon



Lettre de vœux des mutilés de l'école de rééducation de Lorient, adressée à Marie Bouligand, 6 janvier 1916. 26 Z 23 - © Archives de Lorient

Des soins médicaux spécifiques sont prodigués aux mutilés, lesquels nécessitent d'être accompagnés pour leur retour à la vie civile. Ainsi, des centres sont créés pour leur apprendre un nouveau métier. En parallèle, des médecins et des ingénieurs mettent au point des prothèses.

Le 25 novembre 1915, suite à la demande du conseil général du Morbihan qui en confie la création à la ville de Lorient, la décision est prise d'ouvrir une école professionnelle de rééducation des mutilés de guerre et de réinsertion dans la vie civile, dans des locaux mis à disposition par la Ville. Pour l'aménagement, le département a mis 26 000 francs à disposition de la commune. Le règlement de l'école est approuvé par décision ministérielle le 4 décembre 1916. L'école est établie dans la villa *La Julia* située rue Jules Simon à Kerentrech à l'angle des rues Edgar Quinet et Galabert. L'édifice, en dehors des locaux destinés au logement des élèves et à l'enseignement professionnel, est équipé dans la cour intérieure d'un lavoir d'une surface couverte de 30,24 m<sup>2</sup>, d'un vaste jardin et de dépendances. Il est également doté de deux ateliers de 12,40 m<sup>2</sup> chacun et d'un hangar de 11,22 m<sup>2</sup>, de cinq WC. En outre, l'école comprend un potager, un jardin d'agrément et peut accueillir 50 pensionnaires environ et des externes. Les internes sont logés, nourris (trois repas par jour) et blanchis. Si les mutilés de toutes les régions sont admis, la priorité est donnée à ceux originaires du Morbihan où qui y résidaient avant le début des hostilités. Pour être admis, les candidats doivent être complètement guéris de leurs blessures et n'avoir aucune maladie contagieuse, être réformé n°1, être munis d'appareils orthopédiques et avoir l'intention d'apprendre un métier. Les internes peuvent sortir le dimanche et les jours fériés et chaque jour après le repas du soir jusqu'à 21h00.

Les horaires : lever à 6h00 en été et 7h00 en hiver ; petit-déjeuner à 6h30 et 7h30 suivant les saisons ; de 8h00 à 12h00 travail ; à 12h00 déjeuner ; de 12h30 à 13:30 repos ; de 13h30 à 17h00 travail ; à 17h00 repos ; de 17h30 à 21h00, soirée facultative ; à 21h00 coucher.

Les enseignements sont adaptés à l'économie de la région (cordonnerie, menuiserie, ferblanterie, tailleurs, imprimeurs...).

L'école est dirigée à compter du 6 mars 1916 par le docteur Louis Waquet (directeur du bureau municipal d'hygiène de Lorient) assisté bénévolement par la directrice de l'école des filles de Kerentrech, Marie Bouligand, membre par ailleurs, comme madame Waquet, du Comité de la guerre. Durant la guerre, Louis Waquet remplace à l'hôpital un collègue mobilisé et dirige également la direction de l'hôpital auxiliaire n°2 de la Croix Rouge installé dans la salle des fêtes. Face à cet afflux de blessés et de mutilés, naît l'idée de créer cette école qui va dispenser un enseignement manuel ainsi qu'un cours d'instruction générale. Le 12 mars, l'école est inaugurée sous la présidence de Louis Nail.

L'école fonctionne avec six salariés : Léon Hardouin comme secrétaire économe, Jean Benoit pour la formation en cordonnerie, Louis Bonhomme pour la formation des socquiers (galoches), Marie Collet professeur pour l'instruction générale, Éléonore Cogucic en tant que femme de charge et Joséphine Guerroué en tant que cuisinière.

Arrivée en mai et non en mars comme tous les autres employés, mademoiselle Collet est payée 50 francs par mois (30 francs de moins que les formateurs) mais elle obtient une augmentation de 40 francs mensuel à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1916. À compter de la même date, le traitement du maître socquier et du maître cordonnier, passe à 100 francs par mois. Le secrétaire économe démissionne le 10 novembre 1916 et est remplacé dès le 1<sup>er</sup> décembre par Jean Ezanno. Le 20 novembre 1917, Marie Le Blaie (veuve née Le Fol) est nommée femme de service en remplacement de Françoise Le Fournour (veuve née Le Gallic) arrivée à une date inconnue mais qui avait été nommée serveuse au fourneau économique de Merville le 1<sup>er</sup> mai 1916. À compter du 5 avril 1918, avec effet rétroactif au premier janvier, des appointements sont à nouveau revus : 150 francs mensuels pour les maîtres formateurs et le secrétaire économe. Madame Le Blaie quitte son poste à compter du 10 avril 1918 pour le poste de concierge de l'école de garçons de Kerentrech et est remplacée dès le 12 avril par Jeanne Picard. Suite au décès le 2 août 1918 de Louis Bonhomme, le poste de chef d'atelier de la socquerie est repris par Victor Michaud à compter du 15 août 1918. Le 20 septembre 1918, nouvelle femme de charge, Marie-Louise Jouannic (veuve née Rogel) remplaçant madame Moello décédée. Le 1<sup>er</sup> juin 1919, la femme de charge qui accompagne madame Picard devient Marie Guégan (veuve née Hermeneg). Le 1<sup>er</sup> juillet 1919, le maire prend un nouvel arrêté municipal relatif aux augmentations de traitement avec effet au 1<sup>er</sup> avril et seulement au 1<sup>er</sup> juin pour madame Guégan : Jean Ezanno de 1 800 francs à 3 000 francs ; Marie Collet de 1080 à 1 200 francs ; Joséphine Guerroué de 600 à 960 francs ; Jeanne Picard et Marie Guégan de 450 à 720 francs ; madame Bozec (femme de journée) de 1,50 francs par jour de travail à 50 francs par mois. Madame Guégan démissionne et est remplacée par Jeanne Le Béchenec (veuve Bigot) en janvier 1920. En avril 1920, Victor Michaud, chef d'atelier de la socquerie, démissionne pour raison de santé et est remplacé par Yves Tanguy pour un traitement annuel de 3 600 francs.

En 1918, un bilan fait état de 149 élèves, 70 rééduqués dans diverses professions, gagnant de 5 à 15 francs par jour. Le règlement intérieur est très strict et huit élèves ont été renvoyés.

Parallèlement à l'école de Lorient, un centre d'éducation et de rééducation agricole et horticole est créé en 1916 à l'hôpital de Sainte-Anne d'Auray.

*Le 3 novembre 1920, Louis Waquet est fait chevalier de la Légion d'honneur pour Services distingués dans l'exercice de ses fonctions et notamment pendant la guerre où il a fait preuve, en faveur de toutes les œuvres d'intérêt social, du plus entier dévouement. A créé et dirigé sans aucune rétribution, l'école de rééducation professionnelle qui fonctionne à Lorient depuis le 6 mars 1916 et dans laquelle un très grand nombre de mutilés de la guerre ont déjà été rééduqués.*

Durant la Seconde Guerre mondiale, le site est bombardé.



## **Horaires d'ouverture des Archives**

### **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)